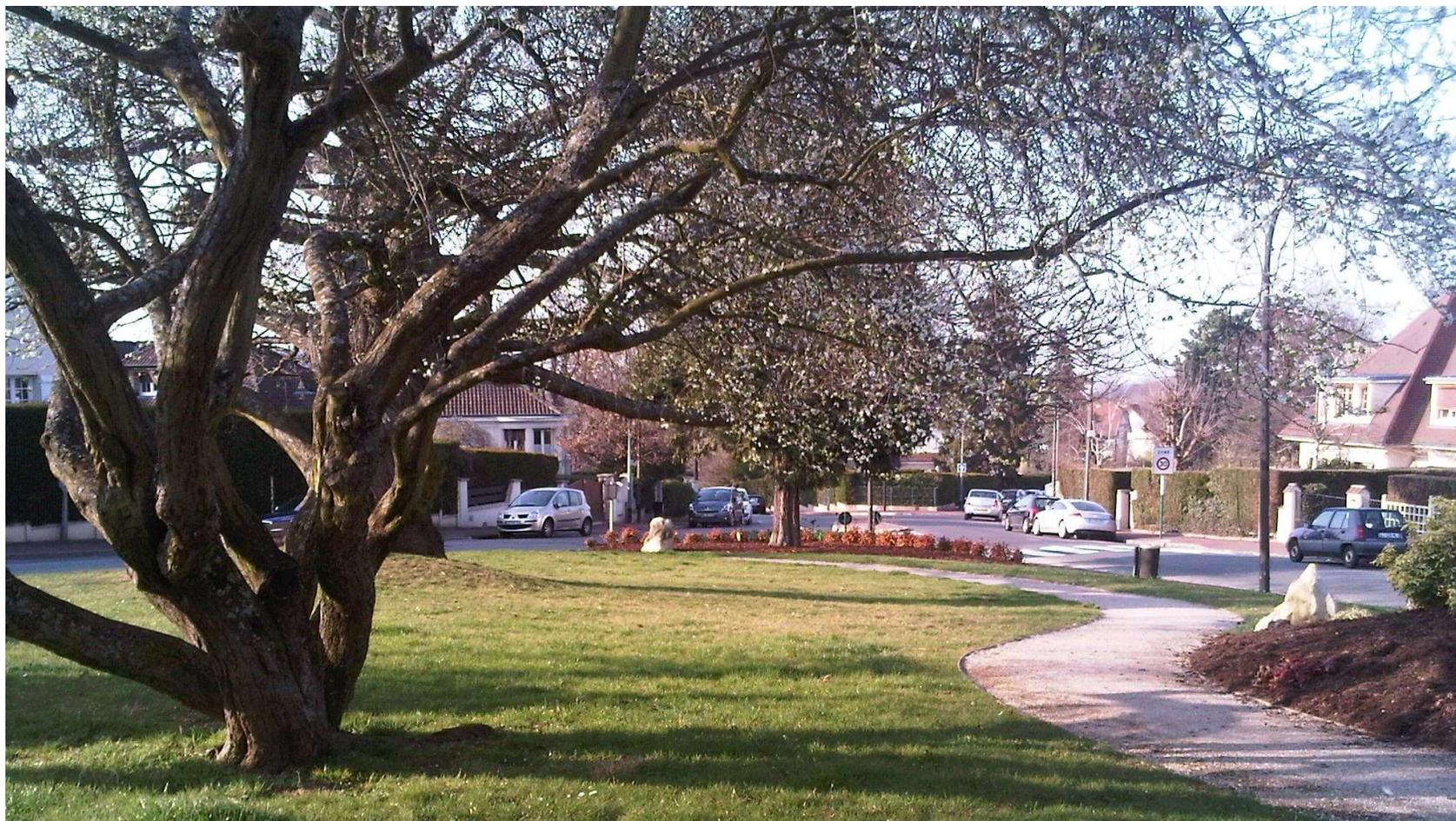


La Châtaigneraie Association de propriétaires

Bienvenue
à
votre assemblée annuelle

samedi 27 mars 2021





Respect de l'environnement, de la nature et de la personne



Rapport moral du Président



Monsieur Jean-Pierre LIEUBRAY
Président



Association Syndicale des propriétaires de La Châtaigneraie

- ▶ Association autorisée par arrêté préfectoral (intérêt public) : 1931 et 2008
- ▶ Régime des collectivités publiques : comptes gérés par le Trésorier Principal et visés par le Préfet des Yvelines
- ▶ Cahier des charges 2008 : gestion des constructions, des clôtures, du boisement et des activités exercées (activités commerciales ou industrielles autorisées ou non)
- ▶ PLU
- ▶ Le boisement : un patrimoine commun



Rapport financier



Monsieur Jean-Pierre LIEUBRAY
Président de l'ASA La Châtaigneraie

Membres : Jean-Gabriel Joly, Anne Zimmermann



Faits marquants 2019

Comptes 2019

En €	Budget 2019	Réalisé 2019
Redevances syndicales	+19 421	+19 421,00
Charges courantes	-21 550	-17 719,50
Fournitures de bureau	-1 800	-620,90
Services Extérieurs	-5 750	-3 870,36
Frais de personnel	-14 000	-13 228,24
Autres charges	-400	-0,00
Résultat de l'exercice	-2 529	+1 701,50
Réserves en début d'exercice	+10 589,37	+10 589,37
Réserves en fin d'exercice <i>« Charges exceptionnelles »</i>	+8 060,37	+12 290,87

► Essentiellement des frais de secrétariat nécessaire à la mission de l'Association (dépenses stables vs 2018),

► Dépenses de fonctionnement maîtrisées

Comptes 2019 et Budget 2020

En €	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
Redevances syndicales	+19 421	+19 421,00	+19 421
Charges courantes	-21 550	-17 719,50	-22 850
Fournitures de bureau	-1 800	-620,90	-1 800
Services Extérieurs	-5 750	-3 870,36	-5 970
Frais de personnel	-14 000	-13 228,24	-15 080
Autres charges	-400	-0,00	- 400
Résultat de l'exercice	-2 529	+1 701,50	-3 829
Réserves en début d'exercice	+10 589,37	+10 589,37	+12 290,87
Réserves en fin d'exercice <i>« Charges exceptionnelles »</i>	+8 060,37	+12 290,87	+8 461,87



Faits marquants Budget 2020

- 1) Soutenir les missions de l'Association grâce à l'action de notre secrétaire
→ légère augmentation de son temps de travail et éventuel remplacement du matériel de bureau vieillissant
- 2) Soutenir les initiatives et actions pour améliorer et renforcer la convivialité de notre quartier
- 3) Budget tenant compte des contraintes d'une « collectivité publique »

Taxe syndicale 2020

- ▶ Non augmentation de la taxe syndicale (même coefficient appliqué depuis 3 ans)
- ▶ Maintien du coefficient à 0,053 €/m²

Surface du terrain	Taxe 2020 (0,053€/m ²)
370 m ²	19,6 €
675 m ²	35,7 €
1 200 m ²	63,6 €



Faits marquants 2020

Comptes 2020

En €	Budget 2020	Réalisé 2020
Redevances syndicales	+19 421	+19 487,00
Charges courantes	-22 850	-17 336,68
Fournitures de bureau	-1 800	-1 527,52
Services Extérieurs	-5 970	-3 287,70
Frais de personnel	-15 080	-12 521,46
Autres charges et recettes	-500	-66,00
Résultat de l'exercice	-3 929	+2 084,32
Réserves en début d'exercice	+12 290,87	+12 290,87
Réserves en fin d'exercice « Charges exceptionnelles »	+8 361,87	+14 375,19

► Essentiellement des frais de secrétariat nécessaire à la mission de l'Association (dépenses stables vs 2019),

► Dépenses de fonctionnement maîtrisées

Comptes 2020 et Budget 2021

En €	Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021
Redevances syndicales	+19 421	+19 487,00	+19 421
Charges courantes	-22 850	-18 413,68	-25 500
Fournitures de bureau	-1 800	- 1 527,52	-2 600
Services Extérieurs	-5 970	-3 287,70	-6 800
Frais de personnel	-15 080	-13 598,46	-16 100
Autres charges	-500	+ 1 011,00	- 500
Résultat de l'exercice	-3 929	+2 084,32	-6 579
Réserves en début d'exercice	+12 290,87	+12 290,87	+14 375,19
Réserves en fin d'exercice <i>« Charges exceptionnelles »</i>	+8 361,87	+14 375,19	+7 796,19



Faits marquants Budget 2021

- 1) Soutenir les missions de l'Association grâce à l'action de notre secrétaire
→ renouvellement du matériel informatique en cas de casse, mise en place de la convention d'adhésion chômage et passage des déclarations DSN de trimestrielles à mensuelles
- 2) Soutenir les initiatives et actions pour améliorer et renforcer la convivialité de notre quartier
- 3) Budget tenant compte des contraintes d'une « collectivité publique »

Taxe syndicale 2020

- ▶ Non augmentation de la taxe syndicale (même coefficient appliqué depuis 3 ans)
- ▶ Maintien du coefficient à 0,053 €/m²

Surface du terrain	Taxe 2020 (0,053€/m ²)
370 m ²	19,6 €
675 m ²	35,7 €
1 200 m ²	63,6 €



Commission Accueil



Madame Alexandra RIGAUD

Présidente de la commission Accueil

*Membres : Marie-Madeleine Calais, Lucile Lapalut,
Jean-Pierre Lieubray, Daniel Messiaen, Frédérique Vial*



Commission Accueil

Qu'est-ce que la commission Accueil ?

- ▶ Composée de 6 membres, cette commission a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants à la Châtaigneraie. Et ce, le plus rapidement possible après leur installation dans le quartier. Les délais d'information transmise par les notaires varient, ce qui impacte directement le travail de la commission.

Organisation des accueils

- ▶ Les membres de la commission échangent régulièrement et se coordonnent pour réaliser les accueils. Ils peuvent également s'organiser en lien avec d'autres commissions de l'Association (commission Boisement, commission Construction). Les visites d'accueil ont pour but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de les informer.
- ▶ A chaque visite d'accueil par l'un des membres de la commission, un livret est remis, incluant le cahier des charges et les règles propres au quartier (urbanisme, sécurité, ramassage des poubelles, etc.).

Commission Accueil

	Propriétaires	Locataires	Total nvx arrivants
2011	16	4	20
2012	19	2	21
2013	18	1	19
2014	13	3	16
2015	22	1	23
2016	19	0	19
2017	28	0	28
2018	23	0	23
2019	22	0	22
2020	30	0	30



Commission Accueil

Événements

- ▶ L'Association est également présente lors des soirées d'Accueil organisées par la Mairie de La Celle Saint Cloud.
- ▶ La Fête des Voisins 2020 prévue le 29 mai n'a pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire. Si les événements en plein air sont de nouveau autorisés au printemps 2021, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !

Encourageons les accueils

- ▶ Les habitants de la Châtaigneraie peuvent accueillir leurs nouveaux voisins et les inviter à signaler leur arrivée auprès de la commission Accueil
- ▶ Contact : www.chataigneraie.info ou par mail : informations@chataigneraie.info.

Commission Boisement



Monsieur Daniel MESSIAEN

Président de la Commission Boisement

*Membres : Patrice Bellocq - Jean-Pierre Lieubray - Frédéric Prevost
Alexandra Rigaud - Anne Zimmermann*



Commission Boisement en 2019-2020

□ Sollicitée une quarantaine de fois :

- pour **24 autorisations d'abattage**, dont 6 avec une demande de replantation.

Attention : depuis la mise en place du PLU en 2017, il y a l'obligation d'obtenir l'accord de la Mairie (via une DP), préalable à tout abattage d'arbre de haute-tige, notamment pour les chênes, les châtaigniers, les hêtres, les séquoias, les cèdres, les marronniers, les tilleuls, les liquidambers, les ifs, les pins, les saules et les érables.

- pour **6 demandes de taille de haie**, dont une avec mise en demeure émise par la Mairie.

- pour **5 consultations** pour des conseils d'entretien.

- **2 flashes info** (sur les chenilles processionnaires et sur l'élagage de qualité qui permet une gestion durable de l'arbre dans le paysage).



Commission Boisement

► *Boisement*

- Jusqu'à 400 m² de terrain : il faut un cumul de 20 cm de diamètre d'arbres pour 100 m²
- Au dessus de 400 m² de terrain : il faut un cumul de 30 cm de diamètre d'arbres pour 100 m²

► *Arbres à planter*

- ❑ Pensez aux arbres à développement modéré : Aubépines, sorbiers, arbres de judée, certains bouleaux...

► *Haies*

- Thuyas et Leylandis dépérissent.
- Remplacer par: Berberis, cotoneasters, mahonias, aucubas, céanothes...



Commission Boisement

Rappels et recommandations

- Vos haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur en clôture sur rue comme en séparation des voisins (règlement municipal).
- Tout arbre doit être planté à une distance supérieure à 2 mètres de la clôture et 50 cm pour les arbustes (règlement municipal).
- Attention à vos haies de clôture
 - les branches représentent un danger pour les piétons.
 - A tailler environ 2 fois par an



Commission Environnement-Nuisances



Madame Catherine REGUER
*Présidente de la Commission
Environnement-Nuisances*

Ses membres



Marie-Madeleine
Calais



Nicole Cesselin



Lucile Lapalut



Patrice Bellocq



Jacques Franquet



Nos actions en 2019

➤ Réduire et trier nos déchets : un impératif

VGP a fixé un objectif de réduction des déchets de 7% sur 6 ans.

Retrouvez de nombreuses informations sur nos différents flashes.



REDUIRE NOS DECHETS : un impératif

Tout d'abord, il est encore temps de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ce flash est le premier d'une petite série. Il a pour but de vous informer et de vous aider à trier vos déchets, ce qui est un impératif écologique et économique tant pour notre collectivité qu'à titre individuel.

Les chiffres ci-dessous vous en montrent l'importance :

Versailles Grand Parc (VGP) regroupe 19 villes pour 243 257 habitants et a collecté en 2017 : 112 025 tonnes de déchets...

Chacun d'entre nous génère 425 Kg de déchets par an...

Voici comment ils se répartissent →



VGP a fixé un objectif de réduction des déchets de 7 % sur 6 ans. 50 % de ces déchets pourraient avoir une deuxième vie.



REDUIRE NOS DECHETS : un impératif

Le printemps pointe son nez : le « BAC MARRON » et les déchets verts en général deviennent un sujet d'actualité !

→ TRIER PLUS ET MIEUX : LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

TOUT SUR LE BAC MARRON

JOUR DE COLLECTE : LE LUNDI (sortir le bac le soir de préférence)

ET LE COMPOSTAGE

LE MODE D'EMPLOI DU BAC MARRON

QU'EST-CE QUE LE BAC ?
Ébénis, Saules, myrtilles, fleurs coupées, élagage et petites branches en fagots (cylindres) (- de 10cm de diamètre et - de 1,5m de long)

- Le dépôt est limité à 2 bacs + 3 sacs en papier kraft (en jardinerie) OU 3 fagots
- AU-DELA : Aller à la déchetterie ou attendre le lundi suivant

LES INTERDITS DU BAC MARRON :

- Les câbles et objets en bois
- Les pots de fleur, la terre, les cailloux,
- Les sacs bio dégradables
- Les épaves et tout ce qu'on peut composter → dans le composteur



Bientôt « pause hivernale » pour le bac marron.

Dernière collecte du bac marron : lundi 9 décembre 2019.

Cependant une collecte exceptionnelle sera effectuée le lundi 9 Janvier 2020.

Vous pouvez à cette occasion déposer vos sacs SANS SAC ainsi que le bac marron.

Le ramassage hebdomadaire reprendra le lundi 9 Mars 2020.

JOUR DE COLLECTE : LE LUNDI (sortir le bac le dimanche soir)

Par ailleurs, n'oubliez pas de penser au compostage :

Composter à domicile, c'est débourner plus de 150 kg de matière organique par foyer et par an de vos déchets ménagers et ainsi permettre leur recyclage.

De nouvelles sessions de « formation » seront disponibles en début d'année.

Vous pouvez dès maintenant vous « inscrire » sur le site ci-dessous :

www.chataigneraie.info/formation-compostage

Un composteur vous sera remis à l'issue de cette session.

Du nouveau pour le bac jaune

Dés maintenant, le tri devient beaucoup plus simple. En effet vous pouvez déposer dans le bac jaune tous vos emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, sous les papiers et tous les emballages empilés sans exception. (Pots de yaourt, barquettes films, et suremballage, blisters, sachets plastiques, polystyrène et toujours bouteilles et bidons).

Ces emballages doivent être vidés (sauf de les laver), en vrac et non emballés les uns dans les autres.

JOUR DE COLLECTE : LE JEUDI (sortir le bac le Mercredi soir)



BIEN GERER NOS DECHETS : un impératif

Le bon usage des bacs et le maintien plus de leur état pour vous. Parlons maintenant des sites d'apports volontaires que nous vous encourageons à fréquenter assidûment.

→ **QUE DOIT-ON DÉPOSER DANS LES SITES D'APPORT VOLONTAIRES ?**

Tout ce qui ne peut pas se mettre dans le bac de déchets, car nécessite un traitement spécial pour son recyclage ou sa destruction.

→ **QU'EST-CE QU'EST ?**

Lutter contre les déchets sauvages et diminuer la pollution de l'environnement en optimisant le recyclage et la destruction.

LES DECHETS A DEPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRES :

LE VERRE :
40 bouteilles en verre recyclées :
2,2 Kg de sable et 1m³ de gaz naturel économisés

Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux), peuvent être recyclés à l'infini. Leur recyclage génère une économie de ressources substantielles.

Il doit être déposé en vrac, sans sac, ni bouchon, ni couvercle, entre 8 heures et 22 heures, dans les bacs récepteurs installés à différents endroits de la ville (liste de la liste).

Les interdits : vaisselle en verre, cristal, porcelaine, terre cuite, ampoules, néons, miroirs...

LE TEXTILE, LES CHAUSSURES, LES JOUTES, LE CUIR :

Tous ces déchets ne peuvent être acceptés, soit parce qu'ils sont en mauvais état, soit parce qu'ils sont en quantité excessive.

Les déchets de cuir et les sacs fermés dans les bacs « Réalis » ou « Cuir Rouge ».

Une collecte à domicile par le « Réalis » est également possible (maximum 5 sacs de 30 litres) en appelant le : 02 39 74 85 85.

Les interdits : vêtements et chiffrés mouillés ou sales, matelas, commodes, moquettes, tapis cirés...

LES DÉBRIS ENCOMBRANTS :

Ils sont ramassés chaque 1^{er} vendredi du mois dans notre quartier : (à déposer la veille au soir devant son domicile).

Pour tout achat d'un nouvel équipement électrique, le revendeur doit vous reprendre l'ancien matériel.

Les interdits : gravats, pots de fleurs, pots de peinture, peintures périmées, appareils électroménagers (DEE), téléviseurs, écran, appareils à gaz, batteries...

Tous ces objets doivent être apportés en déchetterie (peuvent contenir des composants à dépolluer).

Ne jetez pas le sac de vos objets :

- En les déposant en les mettant pour réemploi : associations, bricoleries, vide-greniers, site de Reverse etc...
- En les réparant ou les faisant réparer (réparer café, ...)



Vous pouvez les consulter : www.chataigneraie.info

commission environnement

Nos actions en 2019

➤ Animations

- Forum ' les insectes de nos jardins '
- Concours des jardins fleuris

➤ Quelques rappels

- Respecter les horaires
- Tailler sa haie
- Trottoir et non 'crottoir'
- Stationnement
- Et aussi on rentre ses bacs !



FORUM Les insectes Amis de nos jardins ?

Vendredi 17 Mai à 20h30
Salle Charles de Gaulle (à côté de la poste)
Entrée libre
Votre association syndicale de la châtaigneraie vous invite en présence de :

Christophe Triboulet et Olivier Bonnefond (apiculteurs) qui animeront ce forum et aborderont différents thèmes tels que :

- Comment préserver les insectes utiles à mon jardin ?
- Comment différencier guêpes, abeilles, frelons, Bourdons ?
- Que faire en cas de nids de frelons asiatiques dans son jardin ?
- Quelles plantations pour attirer oiseaux et insectes ?



Quelques petits rappels pour le bien-être de tous !

- Puëlle ma tondeuse aux horaires suivants :**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h
- Pour les travaux bryants, je respecte les mêmes horaires**
(le non-respect de ces horaires est passible d'une amende de 3^{ème} classe)
- Je ne fais pas de feu dans mon jardin, même pour le brûlage d'herbes, c'est interdit !**
- Fermetons ma haie pour qu'elle n'envahisse pas le trottoir**
- J'éduque mon chien**
Stop aux aboiements intempestifs !
Mais j'éduque aussi mon maître
Pour qu'il ramasse mes déjections
- Le stationnement interdit dans notre quartier, ne prend pas de vacances.**
Et les trottoirs sont réservés aux piétons,
je n'y stationne pas mon véhicule

Restez informés ! N'hésitez pas à en parler à vos voisins ...
Si vous souhaitez nous contacter : environnement@chataigneraie.info

COMMISSION ENVIRONNEMENT-NUISANCES FLASH INFO - 21 Mai 2019 1^{er} CONCOURS DE JARDINS FLEURIS



Courez vite à balcons, fleurissez vos jardins, participez à la préservation de l'environnement !
Notre quartier est reconnu comme un magnifique coin de verdure, mais aussi comme un endroit privilégié pour la préservation de la faune et de la flore. C'est grâce à chacun d'entre nous ! L'embellissement de nos jardins y est pour beaucoup, et surtout c'est que nous sommes heureux de servir le 1^{er} concours de jardins fleuris de notre quartier.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la Châtaigneraie. Nous vous invitons nombreux à participer à cette première édition.

Bonne nuit et bonsoir,
La commission Environnement

CATEGORIES
Le concours récompensera 2 catégories :

- Jardin visible de la rue
- Jardin visible uniquement de la nuit

CRITERES DU JURY
Pour chaque catégorie, le jury composé des membres de la commission Environnement, sera élu par les habitants :

- Aspect général : harmonie, couleurs, variété, forme, équilibre
- Les végétaux : espèces, associations, plantes multiples, plantes pour oiseaux
- Le respect de l'environnement : respectateur des règles de la commune, absence de compostage... Ce dernier critère constitue un bonus, mais n'est pas éliminateur.

Une note pourra être attribuée par le jury pour l'aspect décoration éventuelle en saison.

RECOMPENSES
Un kit de 50€ sera remis à l'actif à l'issue de la campagne de plantation, sera attribué au gagnant de chaque catégorie.

POUR PARTICIPER
Rien de plus simple, envoyez nous une ou plusieurs photos de votre jardin par email à environnement@chataigneraie.info avant le 15 Juin 2019, en précisant la catégorie pour laquelle vous souhaitez participer.

Nos actions en 2019

- **Lycée Corneille Pôle tertiaire** (anciennement Lycée Colbert)
- L'association a animé 8 ateliers à l'occasion de la semaine d'intégration
- L'objectif : présenter le quartier et le rôle de l'association , mettre en place des rapports de bon voisinage à travers des actions communes.

Association La Châtaigneraie

Atelier « Bien vivre ensemble à la Châtaigneraie »

L'objectif : échanger pour se connaître
et mieux vivre ENSEMBLE dans NOTRE quartier

Animé par l'Association du quartier de la Châtaigneraie
Commission Environnement : Catherine REGUER - Lucile ROGER - Patrice BELLOCCQ



Atelier « Bien vivre ensemble à la Châtaigneraie »

Pourquoi cet atelier ?

Aujourd'hui



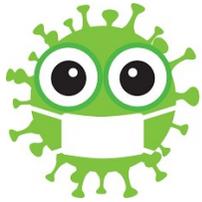
voisins sans se connaître

Demain

ou



Nos actions en 2020



Beaucoup de projets ont dû être reportés en raison du contexte sanitaire :

- Rendez-vous avec VGP concernant le réseau d'assainissement dans notre quartier.
- Ateliers avec le lycée Corneille Pôle tertiaire à la rentrée 2020 .
- Troc plantes
- Pique-nique sur le thème “ zéro matériel jetable “ avec une animation pour les enfants



 **1^{er} troc aux plantes !**
Préparez dès maintenant vos plants et boutures.

Trop de plantes dans votre jardin ?
Des plantes un peu trop envahissantes dans votre logement ?
Envie de partager vos plantes chéries avec d'autres résidents du quartier ?
Envie de transmettre vos conseils avisés, bonnes pratiques, expériences ?

Votre association syndicale de la châtaigneraie a la solution et vous l'invite
Dimanche 17 Mai de 15 à 17h
Place du Général Audran
TROC AUX PLANTES

 **J'échange ou je donne**
Une occasion sympathique pour échanger et partager entre voisins.
Mais il faut vous y préparer : dès maintenant pour avoir de quoi échanger.

Comment procéder ?
Rassemblez l'inventaire de tout ce que vous avez en pot pour les échanges : graines récoltées les saisons précédentes, jeunes plants, massifs de semis, les dérivés ou de 30 jours, les pots, les gobelets, etc. et mettez-les dans des sacs ou des boîtes à l'abri de l'humidité, du soleil et du vent.
Mettez-vous d'accord avec vos voisins pour le jour de l'échange et le lieu de rendez-vous.
Mettez-vous d'accord avec vos voisins pour le jour de l'échange et le lieu de rendez-vous.
Mettez-vous d'accord avec vos voisins pour le jour de l'échange et le lieu de rendez-vous.

Venez nombreux, même les mains vides.
Le jardin est plus beau quand il se partage !
Si vous souhaitez nous contacter : services@chataigneraie.fr

Nos actions en 2020

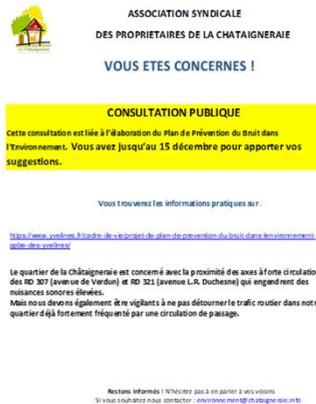
Vous informer est resté notre priorité

➤ Enquête publique PLU

L'association a adressé un courrier au service urbanisme de la Mairie demandant des précisions tout particulièrement sur le projet immobilier avenue Corneille.

➤ Consultation publique Plan de Prévention du bruit

L'association a adressé ses préconisations à l'hôtel du département.



Vous pouvez les consulter : www.chataigneraie.info

commission environnement



Nos prévisions pour 2021

➤ Animations

Vide greniers , pique-nique , troc plantes etc ... si le contexte sanitaire nous l'autorise . Soyons créatifs et toutes vos idées sont les bienvenues pour développer les échanges de voisinage.

➤ Enquête publique PLU

Le commissaire enquêteur a rendu son avis . L'association va rédiger une synthèse de ce document que vous pourrez consulter sur notre site.

➤ En route vers le zéro déchet



Afin de nous préparer à la tarification éco responsable , nous allons continuer nos flashs informatifs.

➤ Consultation Publique Plan de Prévention du bruit

Nous restons attentifs aux décisions qui seront prises

➤ Installation de Pompe à chaleur

Etude sur l'installation des PAC afin de limiter les nuisances sonores .



Commission Environnement-Nuisances

**La commission Environnement-Nuisances
reste à votre écoute :**

environnement@chataigneraie.info



Commission Communication



Madame Lucile Lapalut

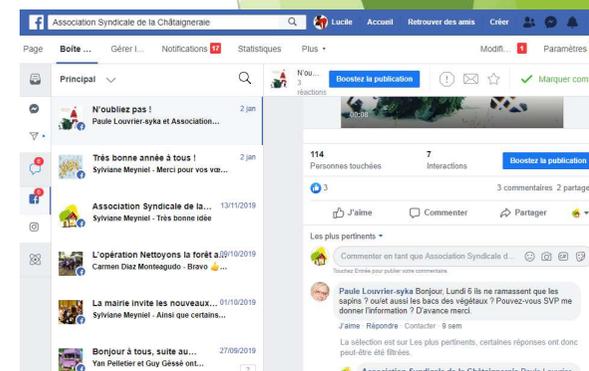
Présidente de la commission Communication

*Membres : Agnès Ruchaud, Frédérique Vial,
Anne Zimmermann*



Modernisation de nos outils de communication

- ▶ Refonte totale du site internet pour plus de modernité et mise à jour régulière
- ▶ Réactivation de la page facebook avec différentes publications pour rester connectés et vous informer en temps réel. N'hésitez pas à vous y inscrire !
- ▶ Création d'un compte Instagram pour la jeunesse
- ▶ Mise à jour du livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- ▶ Conception du nouveau drapeau de l'association pour une meilleure signalétique
- ▶ Lors du premier confinement, toutes les personnes âgées et isolées ont été recensées afin de leur venir en aide.



www.chataigneraie.info

facebook.com/chataigneraie

Nouvelles propositions

- ▶ Création d'un groupe jeunesse
- ▶ Nouvelles animations de quartier
- ▶ Des suggestions ???



APPEL AUX
JEUNES
VOLONTAIRES

Tu habites le quartier de la châtaigneraie et tu as envie de... Proposer des idées, développer des projets collectifs, participer à des actions citoyennes, animer le compte Instagram de l'ASA ? Contacte-nous !

COMMUNICATION@CHATAIGNERAIE.INFO



communication@chataigneraie.info

Commission Circulation



Membres : Marie Madeleine Calais - Stéphane Dassé - Jacques Franquet - Catherine Réguer - Agnès Ruchaud

Commission Circulation - Réalisations 2019-2020

➤ Signalisation

- ✓ Bande Stop Avenue du Chesnay / Allée la Fontaine repeinte
- ✓ Panneau d'interdiction de tourner à droite Allée Horace Vernet sur Avenue Pasteur remplacé
- ✓ Stationnement alterné par quinzaine indiqué à l'entrée du quartier (place de Verdun)
- ✓ Bandes jaunes (interdiction de stationner) autour de la place Mermoz repeintes

➤ Autres réalisations

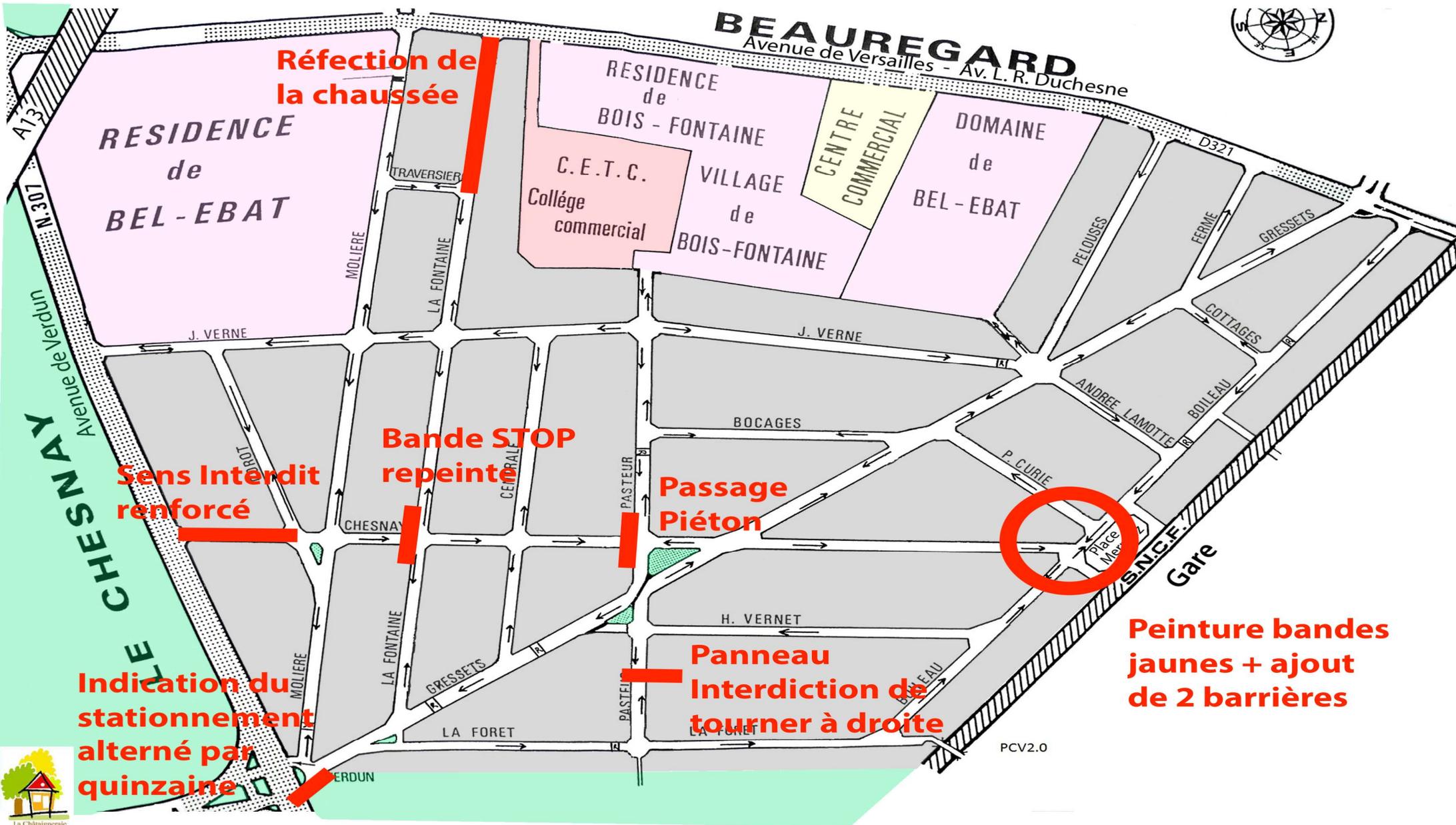
- ✓ Passage piéton Avenue Pasteur / Avenue du Chesnay
- ✓ Ajout de 2 barrières sur le trottoir au bas de l'Avenue du Chesnay
- ✓ Réfection de la chaussée Allée La Fontaine (été 2019) (portion J.Verne / L.R. Duchesne)
- ✓ Mention « Sauf Riverains » retirée pour la partie haute de l'Avenue du Chesnay
- ✓ Installation radar pédagogique Avenue de Verdun
- ✓ Panneau « Interdit aux plus de 3,5 Tonnes » installé prochainement





BEAUREGARD

Avenue de Versailles - Av. L. R. Duchesne



Réfection de la chaussée

Sens Interdit renforcé

Bande STOP repeinte

Passage Piéton

Indication du stationnement alterné par quinzaine

Panneau Interdiction de tourner à droite

Peinture bandes jaunes + ajout de 2 barrières



La Châtagnerie
Éducation - Prévention

Commission Circulation - Dossiers suivis

Place Mermoz

- Des études sont en cours sur la réfection du parking de la gare (côté Corneille)
 - Sondages à la rentrée 2019
- La Celle Saint-Cloud comme gare multimodale et parc relais

L'Association doit faire partie de la réflexion globale

- Lettre au Maire de La Celle Saint-Cloud et au Président du Conseil Départemental envoyée en Décembre 2019
 - Réflexion sur le devenir de la place (place verte, conviviale, moins de véhicules)
 - Réflexion plus globale sur le stationnement aux abords de la gare et dans l'ensemble de notre quartier



Île-de-France Mobilités lance le programme « Nouvelles gares d'Île-de-France »

100 projets de rénovation
de gares ferroviaires

180 gares routières transformées
en « éco-stations » bus modernes

Des gares modernes



- Spacieuses, lumineuses et confortables, intégrées à l'environnement urbain



- Accessibles



- Sécurisées (caméras...)



- Connectées (wifi, prises de recharge, information voyageurs dynamique, télé opération...)

Des gares multiservices



- Déploiement de 150 espaces de micro-working connectés d'ici 2021



- 120 gares équipées de toilettes d'ici 2021



- Développement des commerces et services de proximité (retrait colis, pressing...)



- Une présence humaine avec des agents en gare pour orienter et renseigner.

Des gares multimodales



- Développement des Parcs Relais : 10 000 nouvelles places d'ici 2020



- Développement des espaces Véligo : 20 000 nouvelles places d'ici 2020



- Amélioration des correspondances (+ rapides et + lisibles) et de l'information voyageurs



- Intégration des nouvelles mobilités (covoiturage, navette autonome, vélo électrique, trottinette, Autolib')



Commission Circulation - Dossiers suivis

Avenue de Verdun

- La route départementale connaît des vitesses excessives, des insertions et des manœuvres hasardeuses, des stationnement gênants (poids lourds véhicules ventouse...)

L'Association comme force de proposition :

- ➔ Lettre au Maire de La Celle Saint-Cloud et au Président du Conseil Départemental :
 - Demande de radar automatique: Refusée par le Département
 - L'Association a demandé l'installation d'un radar pédagogique



Commission Circulation - Objectifs 2020

Parking de la gare / Place Mermoz

- Travail avec la Mairie sur :
 - ❑ la rénovation du parking côté gare et le Parc relais qui influera sur le stationnement à la Châtaigneraie
 - ❑ Le stationnement à la Châtaigneraie
 - ❑ Le devenir de la place Mermoz (parking, place verte, lieu de rencontre ?)



Commission Circulation - Objectifs 2020

Avenue de Verdun

- De gros travaux de réfection d'alimentation d'eau doivent être conduits en 2022 par la SEOP.
- Le Conseil Départemental envisage d'intégrer une piste cyclable sur la RD307.
- Consultation des riverains pour proposer une rénovation plus ambitieuse de l'Avenue : intégrer des pistes cyclables, améliorer le stationnement et les sorties de véhicules des habitations sur la route, réduire la vitesse et le bruit, supprimer l'effet « autoroute » de l'axe.



Commission Circulation - Objectifs 2020

Sécurité piétons (familles, enfants, poussettes)

- Demande à la Mairie de passages piétons pour accéder à l'entrée de la forêt du Butard sur Avenue Pasteur / Allée la Forêt

Messages informatifs

- L'association prévoit de pouvoir déposer des papillons d'information sur le pare-brise des véhicules qui gênent la bonne circulation des piétons (motos garées sur les trottoirs, voiture garées à cheval sur le trottoir) afin de sensibiliser les riverains et les automobilistes qui se garent dans le quartier.



Commission Circulation - Rappels

Garer sa voiture dans son parking

- évite le vol, le vandalisme et les accrochages
- fluidifie le trafic dans notre quartier

Stationnement

- anticiper le stationnement alterné en cas d'absence prolongée
- interdit au camping cars
- interdit sur les trottoirs / éviter les virages

Respecter la zone 30

- pour la sécurité de tous
- dissuader ceux qui prennent le quartier pour un comme raccourci



Vous pouvez nous contacter :
circulation@chataigneraie.info



Commission Sécurité



Madame Marie-Madeleine Calais

Vice-présidente

Présidente de la Commission Sécurité

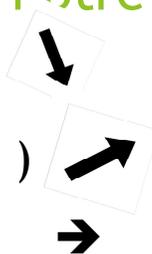
Membres : Stéphane Dassé, Catherine Réguer, Agnès Ruchaud



Commission Sécurité : Faits marquants Bilan 2019-2020

❖ Les infractions majeures dans notre quartier :

- cambriolages (plutôt en soirée)
- effractions et vols sur véhicules.)
- Vols par ruse « fausse qualité »



❖ 13 FLASHS ENVOYES (aux adresses mail connues)

- Relai avec le centre d'information de la Police de Versailles
=> communication des informations importantes
- 2 voisins référents : Marie Madeleine Calais et Catherine Réguer
- *Pour être informés : communiquer son adresse mail*



Commission Sécurité : Bilan 2019-2020 (suite)

❖ Vidéo-surveillance

- 12 caméras à la Chataigneraie (sur 35 à La Celle Saint Cloud)
- 4 caméras nomades : autorisation de visualiser 30 autres sites
- En projet : caméras supplémentaires destinées à la surveillance de Beauregard

❖ Police Municipale :

- Procédure d'embauche en cours pour 4 Policiers Municipaux



Commission Sécurité : Actions 2021

- ❖ Poursuite des messages à l'aide des flashes,
- ❖ Faire une fiche synthétique des recommandations majeures en terme de sécurité,
- ❖ Travail en liaison avec la communication circulation,
- ❖ Programmer une réunion « d'information prévention »



Commission Sécurité : prévenir les cambriolages

PRÉVENTION SITUATIONNELLE

Sécurisez votre habitation !

POLICE NATIONALE

-Versailles-



Commission Sécurité : prévenir les cambriolages

❖ Vous partez en vacances :

#ContreLesCambriolages.
Absence prolongée ? Avant de partir...

- Je crée l'illusion d'une présence à mon domicile, même pour une courte absence (programmateur pour la lumière, la radio, la TV...).**
- Je signale mon absence à un proche (famille, ami, voisin, gardien...).**
- Je fais suivre mon courrier et/ou je le fais relever par une personne de confiance.**
- Je transfère mes appels sur mon téléphone portable ou une autre ligne.**

POLICE NATIONALE

[@PoliceNationale](#) [/ Police Nationale](#)

Commission sécurité prévenir les cambriolages :

- ❖ Soyez « voisin vigilant », lorsque votre voisin est absent,
- ❖ Donnez l'impression que vous êtes à votre domicile le soir à l'aide d'un programmateur pour la radio ou la lumière,
- ❖ Evitez les boites à lettres qui débordent...
- ❖ Ne communiquez pas vos dates et adresse de vacances sur les réseaux sociaux,
- ❖ Pensez à « tranquillité absence » :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



Commission Sécurité : éviter les petites arnaques

- ❖  faux policiers, « vieille connaissance », faux plombier, etc...

→ vérifiez l'identité de votre interlocuteur avant de le faire pénétrer à votre domicile

→ demandez lui sa carte professionnelle



Commission Sécurité : infractions sur les véhicules

- ❖ Ne pas laisser son carnet d'entretien dans son véhicule ...
(comporte le N° de chassis)
- ❖ *Garer son véhicule sur sa propriété*
Voiture bien garée = tranquillité assurée



Vous êtes victime d'une infraction :

 17 et porter plainte au commissariat



Commission Sécurité

Pour nous contacter :
securite@chataigneraie.info

et pour consulter notre site d'information :
chataigneraie.info/commissions/securite



Commission Constructions



Monsieur Jean-Gabriel Joly
Président de la Commission Constructions

*Membres : Marie-Madeleine Calais, Jacques Franquet,
Frédérique Vial, Anne Zimmermann*





La Châtaigneraie
ASSOCIATION SYNDICALE